

N° 75-004-M – 2017001 au catalogue
ISBN 978-0-660-07868-7

Statistiques sur le travail : Documents de recherche

Bilan annuel du marché du travail, 2016

par Emmanuelle Bourbeau et Andrew Fields
Division de la statistique du travail

Date de diffusion : le 28 avril



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Bilan annuel du marché du travail, 2016

Le présent article analyse les tendances du marché du travail en 2016 en combinant les principaux indicateurs du marché du travail provenant de différentes sources. L'accent est surtout mis sur les tendances nationales et les changements clés observés dans les provinces. Les caractéristiques du chômage et de l'emploi par groupe démographique sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA). Les données sur l'emploi par secteur industriel ainsi que sur la rémunération hebdomadaire moyenne et les heures de travail proviennent, quant à elles, de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH). Certains autres indicateurs du marché du travail proviennent de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) et des Statistiques de l'assurance-emploi (SAE).

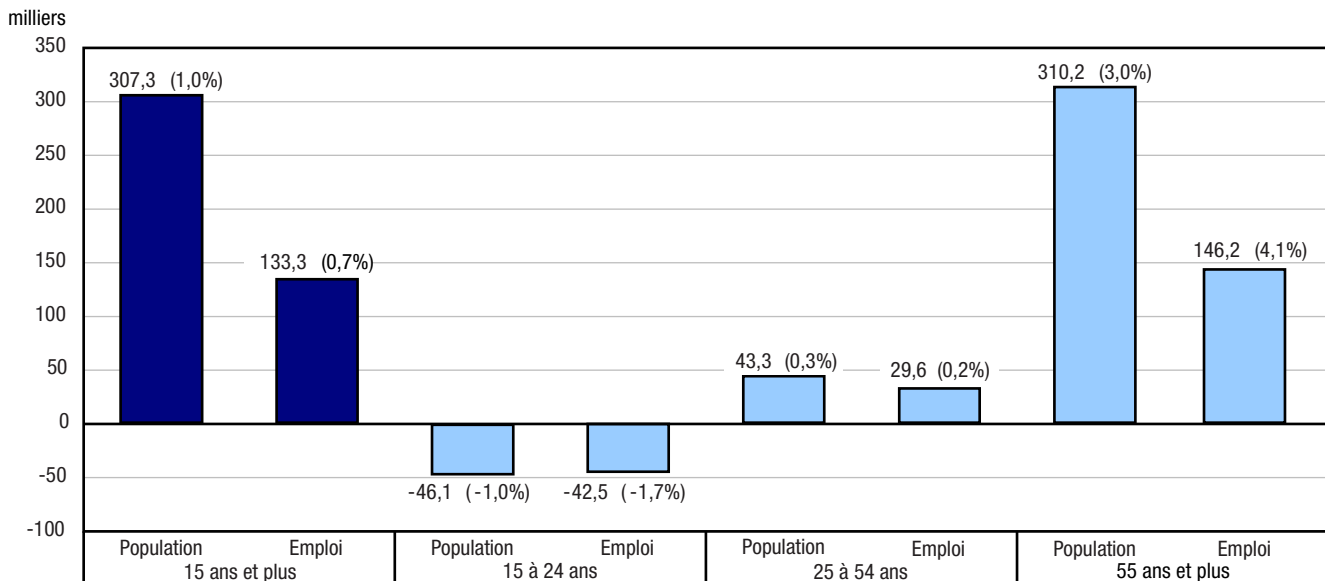
En utilisant les données annuelles, l'emploi a augmenté de 133 000 (+0,7 %) en 2016, soit une hausse similaire à celle observée en 2015 (+144 000 ou +0,8 %)¹. La croissance de l'emploi a été lente pour la majeure partie de 2016, avant de se renforcer vers la fin de l'année. La croissance de l'emploi à la fin de 2016 a coïncidé avec une activité économique plus vigoureuse dans la seconde moitié de l'année, lorsque le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté de 0,9 % au troisième trimestre et de 0,6 % au quatrième trimestre².

Le taux de chômage était à 7,0 % en 2016, soit un taux qui a peu varié par rapport à 2015 (+0,1 point de pourcentage)³. Le taux de chômage a oscillé autour de ce niveau depuis 2013.

Les 55 ans et plus connaissent la croissance de l'emploi la plus rapide

Graphique 1

Taux de croissance de l'emploi et de la population selon le groupe d'âge, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

1. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (tableau CANSIM 282-0002). Ces données sont calculées en utilisant des moyennes annuelles du niveau de l'emploi pour l'année civile.
2. Pour plus de renseignements, voir le communiqué intitulé « Produit intérieur brut, revenus et dépenses, quatrième trimestre de 2016 ».
3. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (tableau CANSIM 282-0002). Ces données sont calculées en utilisant des moyennes annuelles pour l'année civile.

Les personnes de 55 ans et plus ont affiché le taux de croissance de l'emploi le plus élevé en 2016 (+146 000 ou +4,1 %)⁴. Ce résultat rend compte d'un changement démographique relatif à la cohorte des baby-boomers, dont le passage au groupe des personnes âgées de 55 ans et plus s'est amorcé au tournant du 21^e siècle. Le taux de croissance de la population ainsi que le taux de croissance de l'emploi de ce groupe d'âge ont surpassé les taux observés à l'échelle du Canada depuis 1996. En 2016, les personnes de 55 ans plus représentaient près de 21 % de la population active totale, soit une hausse par rapport à la proportion d'environ 10 % observée dans les années 1990.

Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 ans et plus s'est élevé à 35,5 % en 2016, soit le taux le plus haut depuis que des données comparables sont disponibles, c'est-à-dire depuis 1976. Les taux d'emploi varient grandement au sein de ce groupe : les personnes de 55 à 59 ans affichaient un taux d'emploi de 70,9 % et celles de 60 à 64 ans, un taux de 51,0 %. Le taux passe ensuite à 24,9 % chez les personnes de 65 à 69 ans, puis à 7,0 % chez celles de plus de 70 ans.

Chez les personnes âgées de 55 ans et plus, ce sont les femmes qui ont affiché la plus forte hausse de l'emploi, celui-ci ayant augmenté de 90 000 (+5,6 %) comparativement à 57 000 (+2,8 %) chez les hommes. Le taux de chômage chez les hommes de ce groupe a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 6,7 %, puisque l'emploi s'est accru à un rythme moins rapide que leur population active. Chez les femmes de 55 ans et plus, le taux de chômage était inchangé à 5,2 %, car la population active et l'emploi de ce groupe se sont accrus au même rythme.

L'emploi est pratiquement inchangé pour le principal groupe d'âge actif

En 2016, l'emploi au sein du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) était pratiquement inchangé (+30 000 ou +0,2 %). Ce résultat est partiellement attribuable au faible taux de croissance de leur population (+0,3 %). Chez les femmes de ce groupe d'âge, l'emploi a connu une légère hausse (+34 000 ou +0,6 %), tandis qu'aucune augmentation n'a été enregistrée chez les hommes. Le taux d'emploi pour le principal groupe d'âge actif était inchangé, se situant à 81,4 %.

Le taux de chômage du principal groupe d'âge actif a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 6,0 % en 2016. Chez les hommes, il a augmenté de 0,3 point de pourcentage pour atteindre 6,5 %, tandis que le taux de chômage chez les femmes est resté inchangé (5,4 %).

La population et l'emploi des jeunes suivent une tendance à la baisse

En revanche, l'emploi chez les jeunes de 15 à 24 ans a diminué (-43 000 ou -1,7 %) en 2016, et cette baisse coïncide avec la diminution de la taille de ce groupe de population. Cette baisse de l'emploi a été observée tant chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. La population des jeunes a diminué chaque année depuis 2013. En raison de la baisse de l'emploi qui a été plus rapide que la baisse de leur population, le taux d'emploi des jeunes a diminué de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 55,4 % en 2016. Les jeunes représentaient 14,4 % de la population active en 2016, soit la plus faible proportion depuis que des données comparables sont disponibles, c'est-à-dire depuis 1976.

En 2016, le taux de chômage chez les jeunes était pratiquement inchangé, s'établissant à 13,1 %. Chez les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans, le taux de chômage a légèrement baissé (-0,2 point de pourcentage) pour se chiffrer à 14,8 %, tandis qu'il était inchangé chez les jeunes femmes de ce groupe d'âge, se fixant à 11,3 %.

Les jeunes sont plus nombreux à occuper plus d'un emploi

En 2016, la proportion de personnes occupant plus d'un emploi a atteint 5,5 %, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente (+0,2 point de pourcentage). Il s'agit de la proportion la plus élevée enregistrée depuis 1987, soit la première année pour laquelle des données comparables sont disponibles⁵.

4. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (tableau CANSIM 282-0002). Ces données sont calculées en utilisant des moyennes annuelles pour l'année civile.

5. Enquête sur la population active (EPA), estimations des personnes ayant plus d'un emploi selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel (tableau CANSIM 282-0031).

Les jeunes de 15 à 24 ans étaient les plus susceptibles d'occuper plus d'un emploi, le taux au sein de ce groupe d'âge s'élevant à 7,2 %, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2015. Parmi les personnes de 25 à 54 ans, 5,6 % occupaient plus d'un emploi, tandis que les personnes de 55 ans et plus étaient les moins susceptibles d'occuper plusieurs emplois avec un taux de 4,3 %. Les taux pour ces deux groupes d'âge étaient pratiquement inchangés par rapport à l'année précédente.

La permanence de l'emploi est relativement stable

En 2016, 86,7 % des employés occupaient des postes permanents, c'est-à-dire un poste sans date de fin prédéterminée⁶. Les emplois non permanents comprennent les emplois à terme ou à forfait, les emplois saisonniers, les emplois occasionnels et les autres emplois temporaires. Le taux de permanence de l'emploi est relativement inchangé depuis 2010.

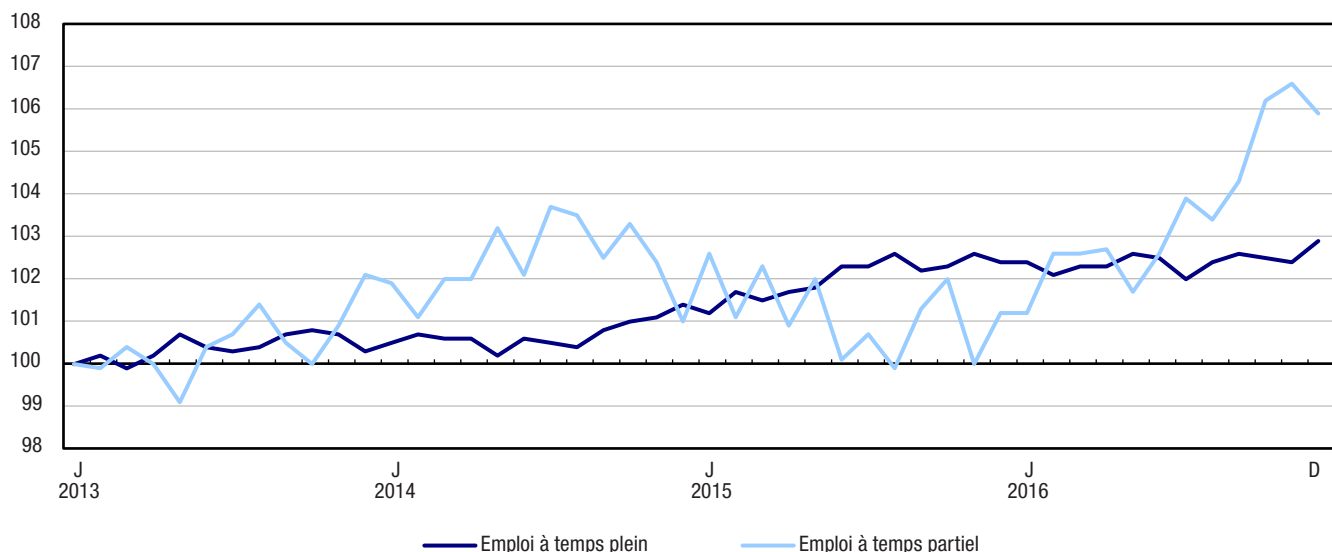
Les travailleurs du principal groupe d'âge actif étaient les plus susceptibles d'occuper un poste permanent (90,1 %), alors que les jeunes étaient les moins susceptibles (69,3 %). Chez les personnes âgées de 55 ans et plus, la proportion de travailleurs occupant un poste permanent était de 89,2 %.

La hausse du travail à temps partiel surpasse celle du travail à temps plein

L'emploi à temps partiel était à l'origine de la majeure partie de la croissance annuelle en 2016, en hausse de 80 000 (+2,4 %)⁷. Cette hausse est plus élevée que celle de 53 000 (+0,4 %) du travail à temps plein. L'emploi à temps partiel se compose des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur emploi unique. La dernière fois que la hausse du travail à temps partiel a surpassé celle du travail à temps plein remonte à 2009.

Graphique 2 Emploi à temps partiel et emploi à temps plein

indice
(Janvier 2013=100)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0087

6. Enquête sur la population active (EPA), estimations du nombre d'employés selon la permanence de l'emploi, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel (tableau CANSIM 282 0080).
7. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (tableau CANSIM 282-0002).

La progression du travail à temps partiel s'est répartie entre le secteur des services et le secteur de la production de biens. La hausse la plus forte a été observée dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (+17 000 ou +8,1 %), suivie des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et des autres services de soutien (+13 000 ou +7,2 %), puis des soins de santé et de l'assistance sociale (+10 000 ou +1,9 %)⁸.

La hausse de l'emploi à temps partiel s'est répartie dans la plupart des provinces, et des hausses notables ont été observées en Colombie-Britannique (+35 000 ou +7,2 %) et en Alberta (+32 000 ou +8,1 %).

L'essentiel de l'augmentation du travail à temps partiel est attribuable aux personnes de 55 ans et plus (+74 000 ou +9,5 %). L'emploi à temps partiel a également augmenté chez les hommes du principal groupe d'âge actif (+21 000 ou +6,1 %). Parallèlement, moins de jeunes de 15 à 24 ans travaillaient à temps partiel (-13 000 ou -1,1 %), et l'emploi à temps partiel chez les femmes du principal groupe d'âge actif a peu varié.

Le travail à temps plein diminue en Alberta et chez les hommes

La faible croissance du travail à temps plein est principalement attribuable à la baisse observée dans le secteur de la production de biens, cette baisse ayant partiellement contrebalancé une hausse modeste du travail à temps plein observée dans le secteur des services. La diminution la plus forte du nombre de personnes travaillant à temps plein a été enregistrée dans le secteur des ressources naturelles (-30 000 ou -8,9 %) et dans celui de la fabrication (-22 000 ou -1,3 %).

En 2016, le nombre de travailleurs à temps plein a baissé de 69 000 (-3,6 %) en Alberta, soit la plus forte baisse annuelle de l'emploi à temps plein enregistrée dans la province depuis que des données comparables de l'EPA sont disponibles, soit depuis 1976. Cette baisse contraste avec le taux de croissance annuel moyen de l'emploi à temps plein de 2,5 % observé au cours des 10 années précédentes, et coïncide avec le changement de la conjoncture économique de la province depuis que les prix du pétrole ont commencé à diminuer au milieu de 2014.

Les seules provinces ayant affiché des hausses du nombre de personnes travaillant à temps plein étaient l'Ontario (+54 000 ou +1,0 %), le Québec (+54 000 ou +1,6 %) et la Colombie-Britannique (+39 000 ou +2,1 %). En excluant l'Alberta, la hausse estimative totale de l'emploi à temps plein en 2016 aurait été de 122 000 (+1,0 %).

À l'échelle du Canada, la diminution du travail à temps plein a principalement touché les hommes, particulièrement les hommes du principal groupe d'âge actif (-25 000 ou -0,4 %) et les jeunes hommes de 15 à 24 ans (-19 000 ou -2,6 %). D'autre part, le nombre de personnes travaillant à temps plein a progressé de 72 000 (+2,5 %) chez les 55 ans et de 35 000 (+0,8 %) chez les femmes du principal groupe d'âge actif.

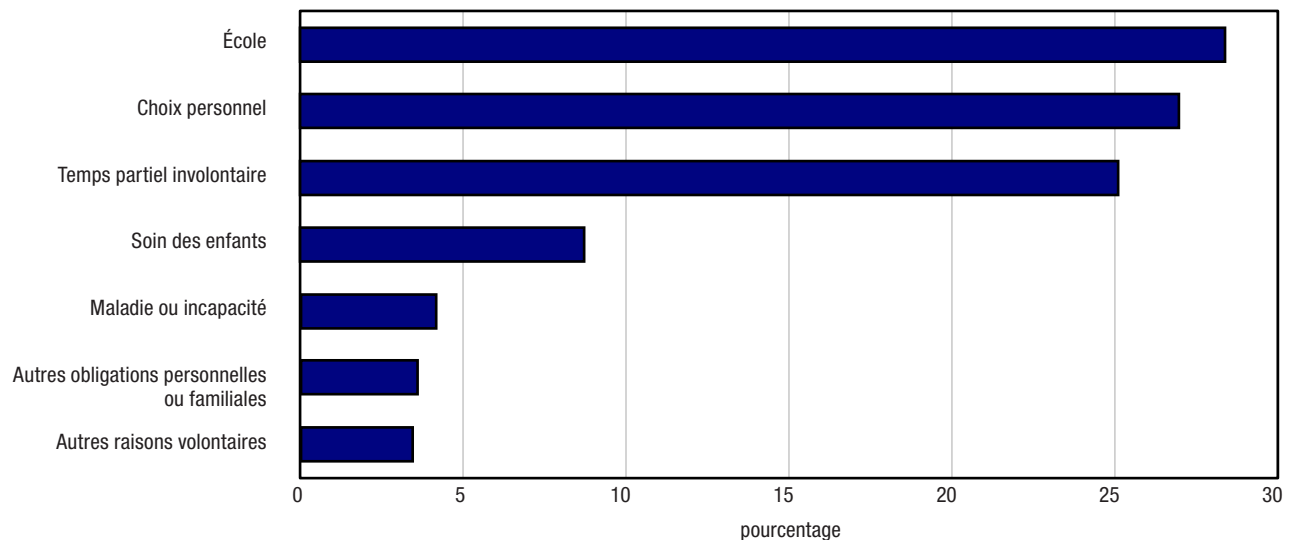
La plupart des personnes travaillant à temps partiel le font en raison de leurs études ou de préférences personnelles

En dépit d'un plus grand nombre de personnes travaillant à temps partiel en 2016, la proportion de personnes ayant déclaré le faire involontairement, c'est-à-dire celles qui préféreraient travailler à temps plein, a diminué, passant de 26,2 % en 2015 à 25,0 % en 2016⁹. Les raisons les plus fréquemment invoquées pour travailler à temps partiel étaient la fréquentation d'un établissement scolaire (28,3 %) et une préférence personnelle (26,9 %). Les autres raisons comprenaient : prendre soin des enfants et souffrir d'une maladie

8. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel (tableau CANSIM 282-0008).

9. Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi à temps partiel selon la raison pour le travail à temps partiel, le sexe et le groupe d'âge, annuel (tableau CANSIM 282-0014). Le terme « temps partiel involontaire » désigne les répondants qui travaillent à temps partiel parce qu'ils n'ont pas pu trouver un emploi de 30 heures ou plus par semaine parce que la conjoncture économique ne leur permet pas, qu'ils aient ou non cherché un emploi à temps plein. Il s'agit de la définition la plus inclusive et la plus utilisée de travailleurs à temps partiel involontaires.

Graphique 3
Proportion de travailleurs à temps partiel selon la raison pour le travail à temps partiel, 2016



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0014.

En 2016, le nombre de personnes ayant déclaré travailler involontairement à temps partiel a diminué considérablement en Ontario et au Québec. En revanche, une augmentation a été enregistrée en Alberta, coïncidant avec la forte baisse de l'emploi à temps plein, ainsi qu'avec une hausse du chômage dans la province. La proportion de personnes travaillant involontairement à temps partiel en Alberta est passée de 20,2 % en 2015 à 26,8 % en 2016. Alors que l'Alberta affichait généralement une proportion plus faible des personnes travaillant involontairement à temps partiel ces dernières années, comparativement à la moyenne nationale, cette proportion est maintenant plus élevée. Le travail à temps partiel involontaire a tendance à augmenter en période de faible croissance économique ou de récession, puisque devant l'éventualité de se trouver en chômage, les personnes n'ont souvent d'autre choix que d'accepter de travailler à temps partiel¹⁰.

Emploi salarié par niveau d'industrie détaillé

Les deux enquêtes mensuelles de Statistique Canada contenant des données sur l'emploi, soit l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et l'Enquête sur la population active (EPA), ont montré des tendances similaires dans l'ensemble en 2016. Bien qu'il existe des différences conceptuelles entre l'EERH et l'EPA (l'EERH exclut les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs agricoles et elle tient compte du nombre d'emplois salariés plutôt que des personnes individuelles), l'EERH fournit des données plus détaillées sur les estimations de l'emploi salarié par industrie ainsi que sur la rémunération hebdomadaire moyenne et les heures travaillées. Les données contenues dans l'EERH proviennent d'un recensement des dossiers administratifs de l'Agence du revenu du Canada qui sont complétés par des données de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises.

D'après les données annuelles de l'EERH, le nombre total d'emplois salariés a progressé de 169 800 (+1,1 %) en 2016¹¹.

10. *L'emploi et le revenu en perspective*, automne 1994, vol. 6, n° 3 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).

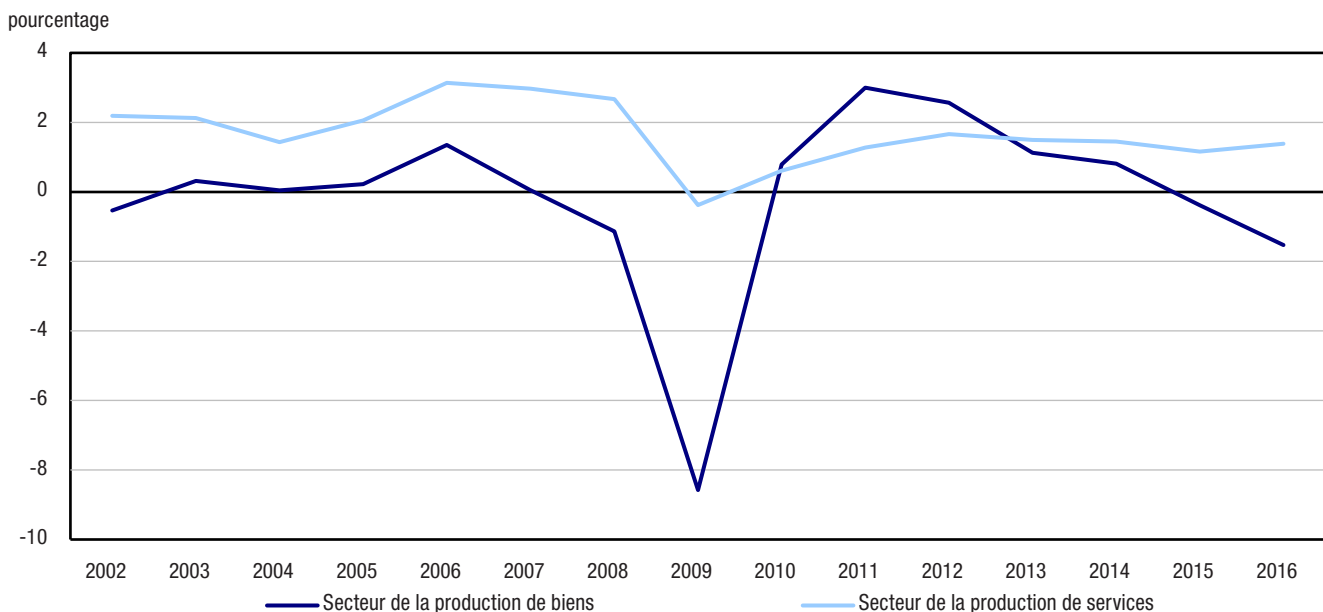
11. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, annuel (tableau CANSIM 281-0024).

La croissance de l'emploi salarié est observée principalement dans le secteur des services

La quasi-totalité de la croissance de l'emploi en 2016 a été observée dans le secteur des services, où une augmentation annuelle de 1,4 % a été enregistrée, ce qui représente 175 900 emplois salariés de plus. Parallèlement, l'emploi salarié dans le secteur de la production de biens a diminué de 43 500 (-1,5 %), et l'emploi dans les entreprises non classifiées a augmenté de 37 500 (+14,2 %)¹².

La croissance de l'emploi rémunéré dans le secteur des services a généralement dépassé celle du secteur de la production de biens au cours de la dernière décennie, sauf pendant une courte période entre 2010 et 2012, lorsque le secteur de la production de biens s'est accru à un rythme plus rapide, surtout en raison de la hausse observée dans le secteur des ressources naturelles et dans celui de la construction. Toutefois, depuis 2013, le secteur des services a enregistré un taux de croissance relativement stable, tandis que l'emploi dans le secteur de la production de biens a affiché une tendance à la baisse.

Graphique 4
Taux de croissance de l'emploi salarié selon le secteur, 2002 à 2016



Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0024.

En 2016, les secteurs affichant la plus forte hausse de l'emploi étaient ceux des soins de santé et d'assistance sociale, des services d'hébergement et de restauration, de l'administration publique et des services d'enseignement.

Le nombre d'employés salariés dans les secteurs des soins de santé et d'assistance sociale a augmenté de 59 500 (+3,3 %), notamment dans les hôpitaux généraux et chirurgicaux (+14 200 ou +2,6 %) et dans les établissements de soins infirmiers (+12 900 ou +7,3 %). Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale était le deuxième employeur en importance en 2016, précédé du commerce de détail. Ce secteur occupe cette deuxième place depuis huit ans, ayant devancé le secteur de la fabrication. Au total, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale comptaient 1,9 million d'employés salariés en 2016, ce qui représente environ 12 % de tous les employés. Les augmentations observées dans ce secteur au cours de la dernière décennie rendent compte d'un certain nombre de facteurs, dont le vieillissement de la population.

L'emploi dans les services d'hébergement et de restauration a progressé de 33 500 (+2,7 %) en 2016. La hausse était surtout concentrée dans les restaurants à service complet et dans les établissements de restauration à

12. Le regroupement « entreprises non classifiées » comprend les entreprises dont la classification industrielle (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN] 2012) n'a pas encore été assignée.

service restreint, tandis que peu de variation a été observée dans les autres sous-secteurs, comme l'hébergement pour voyageurs. Le taux de croissance de l'emploi dans les services d'hébergement et de restauration a dépassé la moyenne nationale chaque année depuis 2011. Au total, ce secteur comptait 1,3 million d'employés en 2016.

Le nombre d'employés salariés dans les administrations publiques a augmenté de 20 600 (2,0 %) en 2016. Cette augmentation fait suite à une tendance à la baisse observée depuis 2012. Une progression a été notée dans la plupart des sous-secteurs, et la hausse la plus forte a été enregistrée dans les administrations publiques locales, municipales et régionales (+8 000 ou +1,9 %), suivie de l'administration publique fédérale (+6 100 ou +2,2 %). Au total, 1,1 million de personnes étaient employées dans le secteur de l'administration publique, à tous les échelons.

Les services d'enseignement arrivaient au quatrième rang des plus fortes progressions de l'emploi (+20 000 ou +1,6 %) en 2016. Plus de la moitié de cette augmentation a été observée dans les universités (+11 500 ou +4,0 %), et des hausses moins grandes ont été enregistrées dans les écoles primaires et secondaires ainsi que dans les collèges communautaires et les cégeps. Les services d'enseignement comptaient un total de 1,3 million d'employés en 2016.

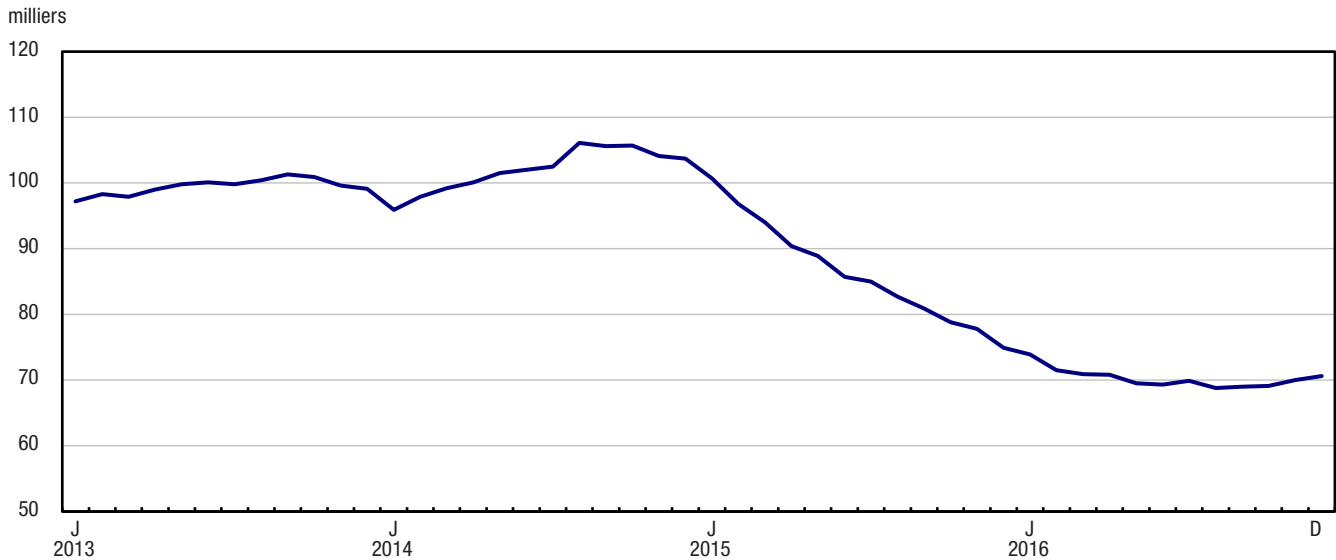
Baisse notable de l'emploi dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz

L'emploi a diminué dans plusieurs secteurs en 2016, et les diminutions les plus fortes ont été observées dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz, dans la fabrication, dans les « autres services » et dans le commerce de gros.

En 2016, l'emploi dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz a diminué pour une deuxième année consécutive, en baisse de 22 000 (-10,4 %). La majeure partie de cette diminution est survenue dans les activités de soutien pour l'exploitation minière et l'extraction de pétrole et de gaz (-16 100 ou -18,6 %). L'emploi dans cette industrie a suivi une tendance à la baisse de l'automne 2014 au printemps 2016, et la baisse a surtout été observée en Alberta¹³.

13. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, non désaisonnalisées, mensuel (tableau CANSIM 281-0023).

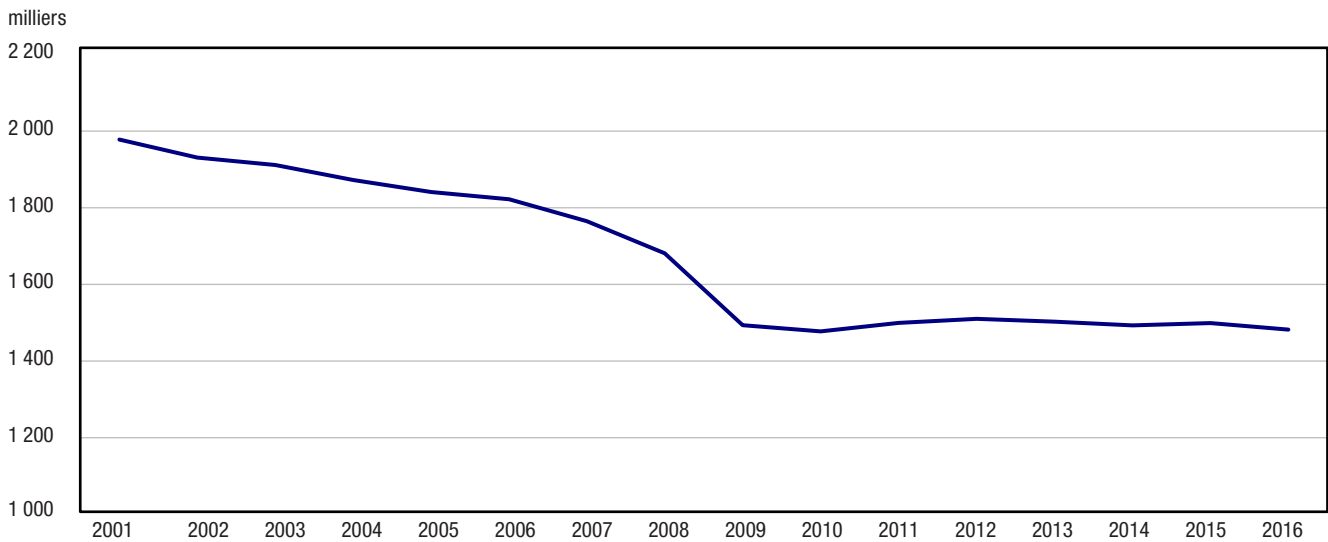
Graphique 5
Emploi salarié dans les activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz, janvier 2013 à décembre 2016



Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0047.

Le secteur de la fabrication comptait 16 900 (-1,1 %) employés salariés de moins en 2016. Cette baisse s'est répartie dans la plupart des sous-secteurs, et la diminution la plus forte a été enregistrée dans la fabrication de machines (-5 100 ou -3,9 %). L'emploi dans le secteur de la fabrication est demeuré pratiquement inchangé depuis la récession de 2008-2009.

Graphique 6
Emploi salarié dans le secteur de la fabrication, 2001 à 2016



Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0024.

L'emploi salarié a également diminué dans le secteur des « autres services », en baisse de 10 400 ou de 1,9 % en 2016, après avoir peu varié l'année précédente. Ce sont les organisations civiques et sociales qui ont enregistré les plus fortes baisses (-7 300 ou -9,0 %).

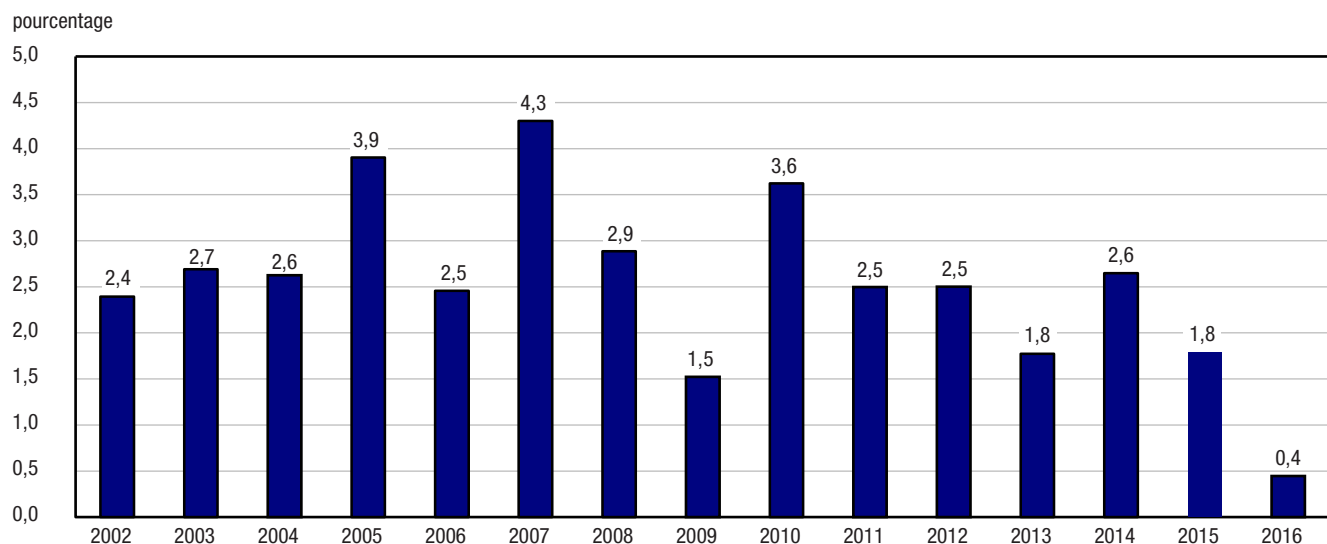
Après cinq années de croissance, le nombre d'emplois salariés dans le commerce de gros a diminué de 9 000 ou de 1,1 % en 2016. Parmi les sous-secteurs, ce sont les grossistes de machines, de matériel et de fournitures qui ont connu la baisse la plus marquée (-7 900 ou -3,7 %). Plus précisément, les grossistes de machines, de matériel et de fournitures industriels pour la construction, la foresterie et l'extraction minière (-3 900 ou -4,9 %) et les grossistes d'ordinateurs et de matériel de communication (-2 900 ou -5,6 %) ont affiché les plus fortes baisses.

La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne ralentit en 2016

La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 0,4 % en 2016 pour passer à 956 \$, soit le taux de croissance annuelle de la rémunération le plus faible depuis 2001, année où des données comparables sont devenues disponibles¹⁴. Cette augmentation fait suite à une hausse annuelle de 1,8 % en 2015 et de 2,6 % en 2014. En 2016, le taux annuel d'inflation des prix à la consommation était de 1,4 %¹⁵.

Graphique 7

Taux de croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire moyenne, 2002 à 2016

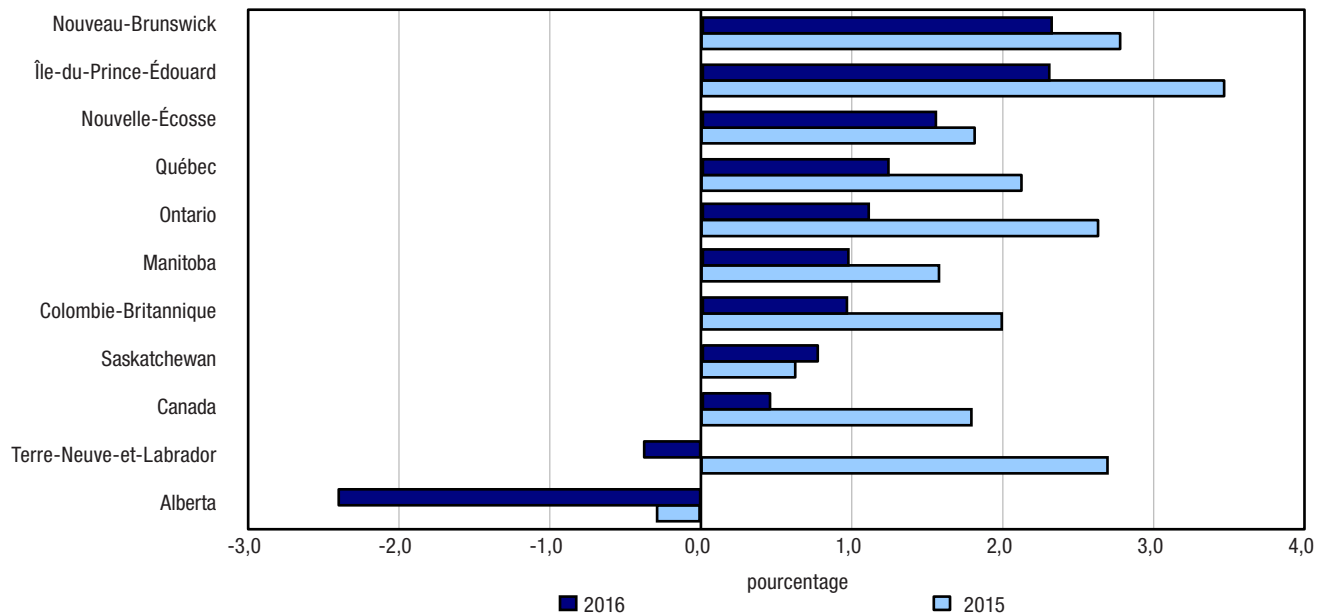


Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0027.

Bien que la rémunération hebdomadaire moyenne ait augmenté dans la plupart des provinces en 2016, le taux de croissance a été inférieur à celui de 2015 dans pratiquement toutes les provinces. En Ontario, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 1,1 % en 2016, comparativement à 2,6 % en 2015. La plus forte baisse est survenue en Alberta, où la rémunération a diminué de 2,4 % en 2016, après avoir baissé de 0,3 % en 2015.

14. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), rémunération hebdomadaire moyenne selon le type de salariés, le statut de temps supplémentaire et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, annuel (tableau CANSIM 281-0027).

15. Indice des prix à la consommation, annuel (2002=100), 1914 à 2016 (tableau CANSIM 326-0021).

Graphique 8**Taux de croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire moyenne selon la province, 2015 et 2016**

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0027.

Le ralentissement du rythme de croissance de la rémunération en 2016 est en partie attribuable à la variation de la composition de l'emploi par secteur. La hausse de l'emploi dans des secteurs où la rémunération est relativement faible, comme les services d'hébergement et de restauration, a eu un effet négatif sur la rémunération hebdomadaire moyenne dans son ensemble. Parallèlement, il y avait moins d'emplois salariés dans le secteur fortement rémunéré de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz. Une baisse de la rémunération répartie dans plusieurs secteurs, tels que les services professionnels, scientifiques et techniques, a également freiné la croissance de la rémunération.

Les changements dans les conditions du marché du travail en Alberta ont eu une incidence appréciable sur la croissance de la rémunération à l'échelle du Canada, puisque la baisse des prix du pétrole a affecté le marché du travail de l'Alberta à partir de la fin de 2014, et ce, jusqu'en 2016. Ces changements ont eu une incidence négative sur la croissance de la rémunération, en raison des fortes baisses de l'emploi salarié dans pratiquement tous les secteurs de cette province; les secteurs les plus touchés étant ceux hautement rémunérés et liés à l'énergie, comme l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz. Bien que la rémunération hebdomadaire moyenne en Alberta demeure la plus élevée de toutes les provinces, s'étant établie à 1 119 \$, elle a baissé de 2,4 % en 2016¹⁶.

Les heures diminuent chez les salariés rémunérés à l'heure

Les heures hebdomadaires moyennes des salariés rémunérés à l'heure — qui représentent près de 60 % de l'emploi salarié non agricole — suivent une tendance à la baisse depuis le début de l'année. Pour ce groupe, les heures hebdomadaires moyennes sont passées de 30,5 heures par semaine en 2015 à 30,2 heures en 2016¹⁷. Les baisses les plus prononcées ont été observées dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz, dans le commerce de gros, ainsi que dans les soins de santé et l'assistance sociale.

16. Pour plus de renseignements au sujet de l'effet du changement de composition dans le marché du travail en Alberta sur la croissance de la rémunération au niveau national entre 2015 et 2016, voir l'article intitulé « Incidence de la baisse de la rémunération en Alberta sur la croissance de la rémunération à l'échelle nationale » disponible dans la publication *Aperçus économiques* (11-626-X).

17. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), heures hebdomadaires moyennes des salariés rémunérés à l'heure, selon le statut de temps supplémentaire et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, annuel (tableau CANSIM 281-0033).

Pour les employés à salaire fixe, à 37,0 heures par semaine en moyenne, la semaine normale de travail a peu varié en 2016¹⁸. La semaine normale de travail des employés à salaire fixe a oscillé autour de ce niveau depuis 2009.

La plus forte croissance de l'emploi est observée en Colombie-Britannique et en Ontario

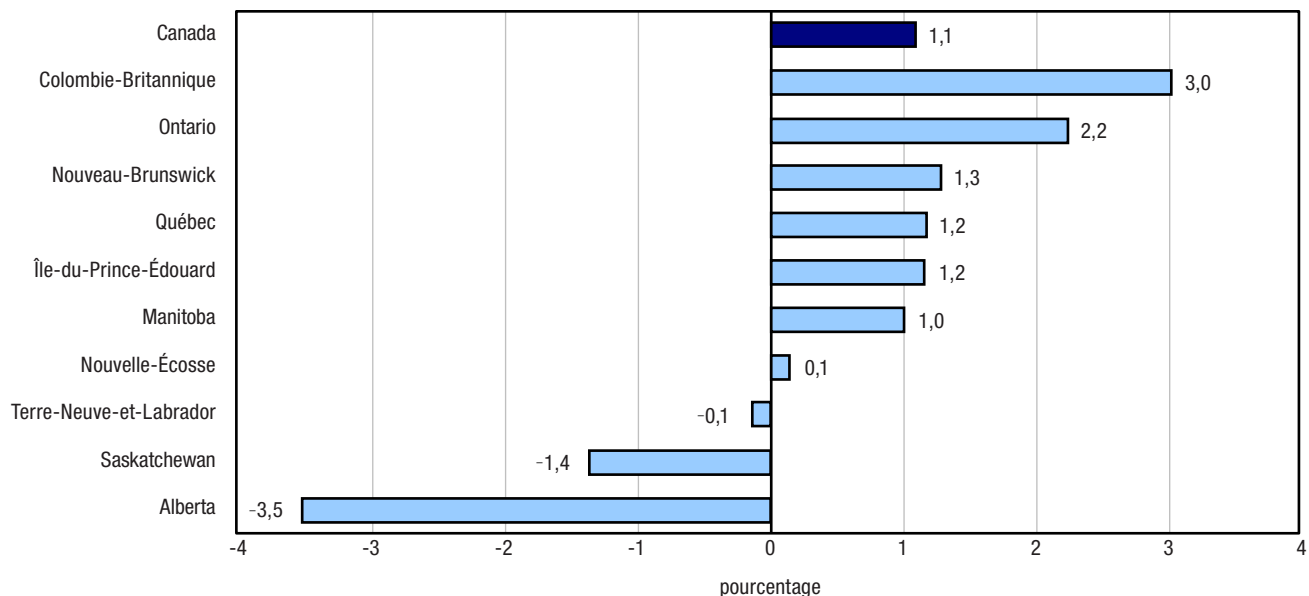
La croissance de l'emploi salarié s'est concentrée dans les trois plus grandes provinces, soit la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec, tandis que des baisses notables ont été enregistrées en Alberta et en Saskatchewan.

De toutes les provinces, la Colombie-Britannique a connu le plus haut taux de croissance de l'emploi salarié en 2016, celui-ci ayant augmenté de 3,0 % ou de 62 000 emplois salariés¹⁹. Il s'agit du taux de croissance le plus rapide pour la province depuis 2007. L'augmentation la plus forte a été observée dans les services professionnels, scientifiques et techniques, et plus particulièrement dans la conception de systèmes informatiques et de services connexes. Des hausses ont également été enregistrées dans les services d'hébergement et de restauration, dans les soins de santé et l'assistance sociale, ainsi que dans les services d'enseignement.

Le nombre de travailleurs a augmenté dans la région économique (RE) de Lower Mainland–Southwest, qui inclut Vancouver, tandis que l'emploi dans le reste de la province était relativement inchangé²⁰.

La Colombie-Britannique a enregistré le taux de chômage le plus faible de toutes les provinces, soit un taux de 6,0 %²¹. Il s'agit du taux de chômage le plus faible dans la province depuis 2008, alors qu'il était de 4,6 %.

Graphique 9
Taux de croissance de l'emploi salarié selon la province, 2016



Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0024.

18. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), semaine normale de travail des employés à salaire fixe, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, annuel (tableau CANSIM 281-0038).

19. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, annuel (tableau CANSIM 281-0024).

20. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les provinces, les territoires et les régions économiques basées sur les limites du Recensement de 2011, annuel (tableau CANSIM 282-0123).

21. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (tableau CANSIM 282-0002).

La majeure partie de la hausse des emplois salariés est observée en Ontario

En Ontario, l'emploi salarié s'est accru de 134 500 ou de 2,2 % en 2016, soit le double du taux national moyen de croissance de 1,1 %²². Le taux de croissance enregistré pour la province est similaire à celui observé en 2015. La progression de l'emploi en Ontario s'est répartie dans la plupart des secteurs, et les hausses les plus fortes ont été enregistrées dans les soins de santé et l'assistance sociale (+29 200 ou +4,4 %) et dans les services d'hébergement et de restauration (+18 900 ou +4,2 %).

L'emploi en Ontario a principalement augmenté chez les personnes vivant dans la RE de Toronto et, à un degré moindre, dans la région de Kingston–Pembroke²³.

Le taux de chômage en Ontario s'est établi à 6,5 % en 2016. Le taux de chômage suit une tendance à la baisse depuis le sommet de 9,1 % enregistré en 2009 pendant la récession. En 2016, il était semblable au taux moyen observé dans la décennie qui a précédé la récession²⁴.

Le taux de chômage au Québec est à son plus bas niveau

Au Québec, le nombre d'employés salariés a également augmenté considérablement, en hausse de 40 500 ou de 1,2 % en 2016²⁵. L'augmentation s'est répartie dans plusieurs secteurs, et les hausses les plus fortes ont été enregistrées dans les services d'hébergement et de restauration (+7 500 ou +3,1 %), dans les services administratifs et de soutien (+7 300 ou +4,6 %) et dans les soins de santé et l'assistance sociale (+5 600 ou +1,3 %).

La quasi-totalité de l'augmentation de l'emploi au Québec a été enregistrée chez les personnes vivant dans la région de Montréal²⁶.

Le taux de chômage au Québec a diminué de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 7,1 % en 2016. Il s'agit du plus faible taux enregistré pour la province depuis que des données comparables de l'EPA sont disponibles, c'est-à-dire depuis 1976²⁷.

22. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, annuel (tableau CANSIM 281-0024).

23. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les provinces, les territoires et les régions économiques basées sur les limites du Recensement de 2011, annuel (tableau CANSIM 282-0123).

24. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (tableau CANSIM 282-0002).

25. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, annuel (tableau CANSIM 281-0024).

26. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les provinces, les territoires et les régions économiques basées sur les limites du Recensement de 2011, annuel (tableau CANSIM 282-0123).

27. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (tableau CANSIM 282-0002).

Le nombre de prestataires d'assurance-emploi diminue au Québec et en Ontario

Le Québec et l'Ontario sont les seules provinces à avoir enregistré une baisse du nombre de personnes ayant touché des prestations d'assurance-emploi régulières en 2016.

En 2016, le nombre de prestataires d'assurance-emploi au Québec a diminué de 6,0 % par rapport à l'année précédente, atteignant le niveau de prestataires le plus bas jamais enregistré.

En Ontario, le nombre de personnes qui touchent des prestations d'assurance-emploi a diminué de 8 900, se rapprochant ainsi des niveaux observés avant la récession de 2008-2009.

À l'échelle nationale, le nombre de prestataires d'assurance-emploi au Canada a augmenté de 26 800 ou de 5,0 %.

Les changements apportés au régime d'assurance-emploi en juillet 2016

Les changements législatifs apportés au régime d'assurance-emploi qui sont entrés en vigueur en juillet 2016 ont eu un effet sur la continuité des séries de données sur l'assurance-emploi pour les personnes touchant des prestations régulières et pour les demandes. Plus particulièrement, les critères d'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi ayant trait au nombre d'heures de travail assurables ont été allégés pour les personnes qui deviennent ou redeviennent, après une absence de deux ans ou plus, membres de la population active.

Les demandeurs admissibles situés dans 15 régions où le taux de chômage a connu des hausses importantes ont également touché des semaines de prestations régulières supplémentaires. Ces 15 régions sont Terre-Neuve-et-Labrador (excluant St. John's), le Nord de l'Ontario, Sudbury, le Nord du Manitoba, le Sud de la Saskatchewan, le Nord de la Saskatchewan, Saskatoon, le Sud de l'Alberta, le Nord de l'Alberta, Calgary, Edmonton, le Sud intérieur de la Colombie-Britannique, le Nord de la Colombie-Britannique, Whitehorse et le Nunavut.

En juillet, le nombre de prestataires d'assurance-emploi au Canada a augmenté de 5,2 % par rapport au mois précédent, ce qui représente la plus forte hausse depuis mars 2009. Le nombre de demandes au Canada a augmenté de 30,5 % en juillet par rapport à juin. Selon Emploi et Développement social Canada, le nombre total de demandes d'assurance-emploi reçues en juillet comprenait environ 87 000 demandes ponctuelles de renouvellement automatique découlant des changements au régime d'assurance-emploi.

De plus amples renseignements sur les changements apportés au régime d'assurance-emploi en 2016 sont disponibles sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada.

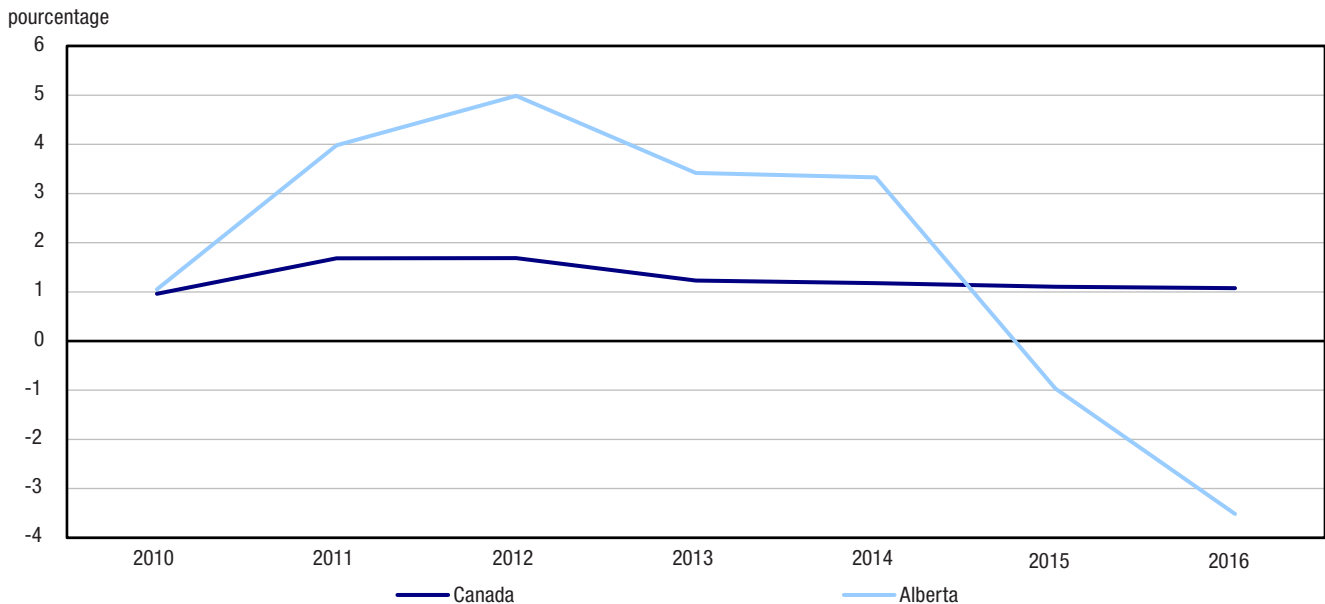
Source : Statistique Canada, 2017. « Assurance-Emploi, décembre 2016 », *Le Quotidien*. Février 2017. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170216/dq170216a-fra.htm>.

La baisse de l'emploi en Alberta se poursuit en 2016

Le marché du travail en Alberta a continué de se détériorer en 2016, comme le démontre un certain nombre d'indicateurs. En Alberta, le nombre d'employés salariés a diminué pour une deuxième année consécutive, en baisse de 71 800 (-3,5 %) en 2016²⁸. Cette diminution fait suite à une baisse de 19 900 (-1,0 %) observée en 2015. Ces baisses contrastent avec le taux de croissance élevé enregistré en Alberta entre 2010 et 2014, lorsque la croissance annuelle de l'emploi salarié était de 3,4 % en moyenne. La baisse de l'emploi en 2016 était encore plus prononcée que celle enregistrée pendant la récession de 2008-2009.

28. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, annuel (tableau CANSIM 281-0024).

Graphique 10
Taux de croissance de l'emploi salarié en Alberta et au Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0024.

La plus grande part de la baisse de l'emploi a été constatée dans le secteur de la production de biens. Le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz a affiché la diminution la plus marquée, soit la perte d'un quart de ses employés salariés depuis 2014. La baisse s'est chiffrée à 17 800 (-15,2 %) en 2016, après avoir diminué de 15 900 (-11,9 %) en 2015. D'autres industries productrices de biens ont enregistré des baisses considérables en 2015 et en 2016, notamment celles de la construction d'installations de services publics et de la fabrication de machines.

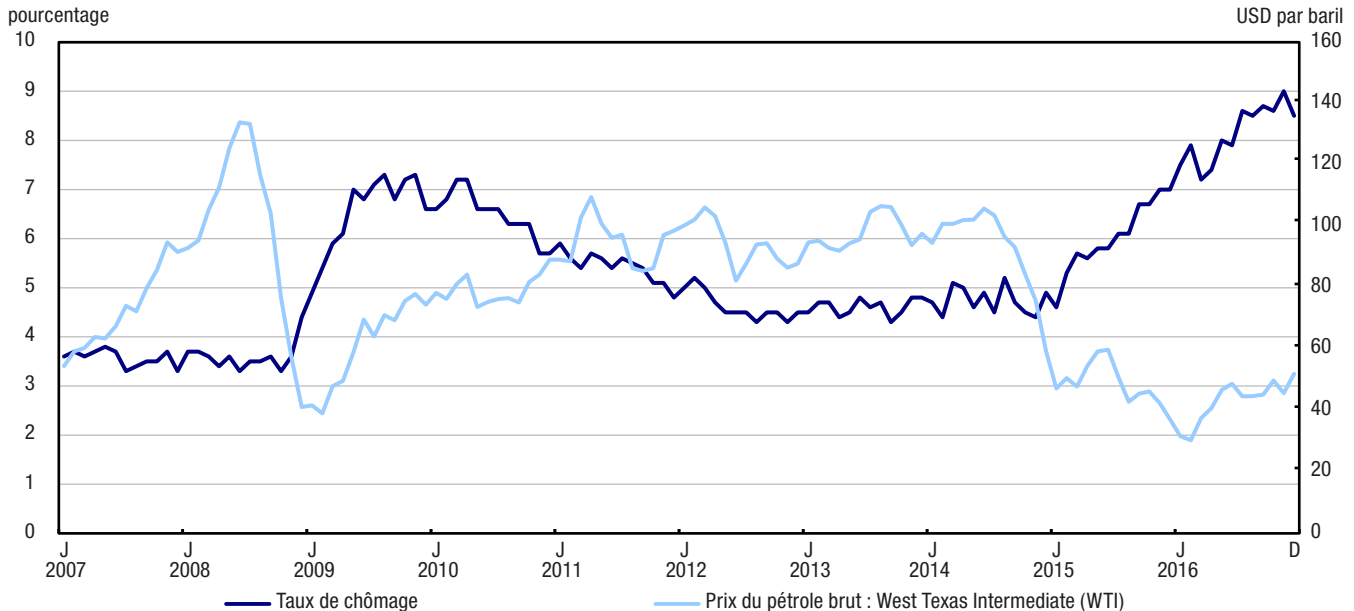
La plupart des secteurs des services en Alberta ont également connu des baisses en 2016, et les diminutions les plus fortes ont été observées dans les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que dans le commerce de gros. Toutefois, des augmentations ont été enregistrées dans les secteurs des soins de santé et d'assistance sociale, des services d'enseignement et des administrations publiques.

Le taux de chômage en Alberta atteint son plus haut niveau en 20 ans

Le taux de chômage en Alberta s'est élevé à 9,0 % à la fin de 2016, soit le taux le plus élevé enregistré dans la province en 20 ans²⁹. Une tendance à la hausse du taux de chômage s'est amorcée en 2014 et elle coïncide avec la forte baisse des prix du pétrole.

29. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge, désaisonnalisées et non désaisonnalisées, mensuel (tableau CANSIM 282-0087).

Graphique 11
Taux de chômage vs le prix du pétrole brut, janvier 2007 à décembre 2016



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0087 et l'Administration de l'information sur l'énergie des États-Unis.

En Alberta, le taux de chômage a augmenté pour tous les groupes démographiques en 2016. Sur une base annuelle moyenne, le taux de chômage chez les hommes a augmenté de 4,4 points de pourcentage de 2014 à 2016, pour atteindre 8,9 %. Chez les femmes, il a augmenté de 2,4 points de pourcentage pour atteindre 7,3 %³⁰.

Des mesures supplémentaires du chômage permettent de mieux comprendre la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Le taux supplémentaire du chômage (R8) est plus détaillé et comprend non seulement les personnes à la recherche de travail, mais également les chercheurs découragés, la part sous-utilisée de travailleurs à temps partiel ainsi que les personnes en attente d'un rappel ou celles qui commenceront un emploi à moyenne échéance. En 2016, le taux R8 en Alberta a augmenté de 2,9 points de pourcentage pour se situer à 11,1 %³¹. Cette augmentation était principalement attribuable à une hausse du nombre de travailleurs occupant involontairement un emploi à temps partiel dans la province. Cela signifie que non seulement plus de personnes étaient à la recherche d'un emploi, mais un plus grand nombre de personnes travaillent à temps partiel malgré leur désir de travailler à temps plein. Le taux R8 enregistré en 2016 est nettement supérieur au creux de 4,9 % enregistré en 2007, et est le taux plus élevé observé depuis que des données comparables sont disponibles, c'est-à-dire depuis 1997.

30. Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel (tableau CANSIM 282-0002).

31. Enquête sur la population active (EPA), estimations des taux supplémentaires du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, annuel (tableau CANSIM 282-0086).

Les feux de forêt dans le Nord de l'Alberta ont eu une incidence sur les heures travaillées et les prestataires d'assurance-emploi

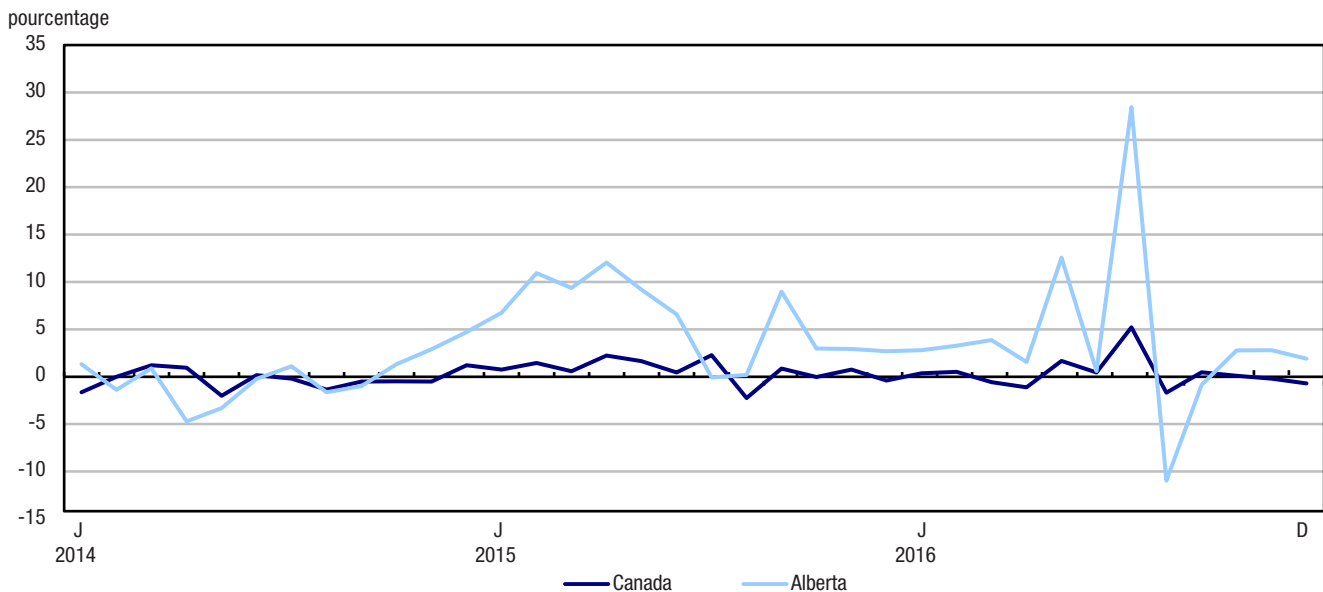
En raison des feux de forêt qui ont touché le nord de l'Alberta en mai et de l'évacuation obligatoire des résidents de la région de Fort McMurray qui a suivi, certains travailleurs vivant en Alberta ont perdu des heures de travail, alors que d'autres ont vu leurs heures de travail augmenter en mai et en juin. Dans la région de Fort McMurray, 8,5 millions d'heures de travail ont été perdues au cours de la période de deux mois, alors que 870 000 heures supplémentaires ont été effectuées. Ceci a entraîné une perte nette de 7,6 millions d'heures. Dans le reste de l'Alberta, l'effet global des feux de forêt sur les heures de travail a été une perte de 2,2 millions d'heures en mai et de 700 000 heures en juin³².

Les feux de forêt ont également eu une incidence marquée sur le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulières. En mai 2016, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a augmenté de 12,6 %, ce qui représente la plus forte hausse enregistrée dans la province depuis mai 2009. Le tiers de cette hausse (34,3 %) est survenu dans l'agglomération de recensement de Wood Buffalo, dont fait partie Fort McMurray. En mai 2016, l'Alberta a également connu la plus forte hausse mensuelle du nombre de demandes d'assurance-emploi de toutes les provinces (+85,2 %), et ce, depuis le début de cette série de données en 1997³³.

Par ailleurs, en juillet, les changements apportés au régime d'assurance-emploi ont donné lieu à une deuxième hausse marquée du nombre de prestataires en Alberta en 2016 (+28,4 %) ³⁴.

Graphique 12

Variation mensuelle du nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière, Canada et Alberta, janvier 2014 à décembre 2016



Source : Statistique Canada, Statistiques de l'assurance-emploi, tableau CANSIM 276-0022.

Le nombre de postes vacants augmente dans trois provinces

Le nombre de postes vacants a augmenté de 6,3 % par rapport au quatrième trimestre de 2015 pour se situer à 375 000 au quatrième trimestre de 2016, après avoir peu varié d'une année à l'autre au troisième trimestre³⁵. Le taux de postes vacants s'est accru de 0,1 point de pourcentage comparativement au quatrième trimestre de 2015 pour atteindre 2,4 %.

32. Pour plus de renseignements voir l'article intitulé « Feux de forêt dans le nord de l'Alberta : Incidence sur les heures travaillées, mai et juin 2016 », diffusé dans *Le Quotidien*.

33. Statistique Canada, 2017. « Assurance-Emploi, décembre 2016 ». *Le Quotidien*. Février 2017.

34. *ibid.*

35. Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS), postes vacants, taux de postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon la région économique, non désaisonnalisées, trimestriel (tableau CANSIM 285-0001).

Entre le quatrième trimestre de 2015 et le quatrième trimestre de 2016, le nombre de postes vacants a augmenté en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario. Ces provinces ont également enregistré la croissance la plus forte de l'emploi salarié de l'ensemble des provinces. Parallèlement, le nombre de postes vacants a diminué dans cinq provinces et a peu varié au Nouveau-Brunswick ainsi qu'au Manitoba.

Comparativement au quatrième trimestre de 2015, le nombre de postes vacants en Colombie-Britannique a augmenté de 12 000 (+21,0 %) au quatrième trimestre 2016. Au cours de cette période, le taux de postes vacants s'est accru de 0,5 points de pourcentage pour se chiffrer à 3,3 %.

La Colombie-Britannique a affiché le taux de postes vacants le plus élevé de l'ensemble des provinces depuis le troisième trimestre de 2015. Des taux de postes vacants plus élevés sont souvent associés à des périodes de croissance économique. D'autres indicateurs, tels que la croissance de l'emploi et du ratio chômeurs-postes vacants, reflètent une économie vigoureuse et un resserrement du marché du travail dans la province. En général, les marchés du travail se raffermissent lorsque le nombre de personnes en recherche d'emploi est faible comparativement au nombre de postes vacants. Au cours de la même période, selon les données de l'EERH, la Colombie-Britannique a enregistré la croissance de l'emploi la plus élevée et le ratio chômeurs-postes vacants le plus bas dans l'ensemble des provinces^{36, 37}.

En Ontario, le nombre de postes vacants a augmenté de 15 000 (+10,6 %) au quatrième trimestre comparativement au quatrième trimestre de 2015. Le taux de postes vacants a également augmenté pour passer de 2,4 % à 2,6 %. Au Québec, le nombre de postes vacants a augmenté de 8 600 (+16,2 %) au quatrième trimestre. Le taux de postes vacants de la province a affiché une hausse de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 1,8 %.

Le nombre de postes vacants en Alberta a diminué de 8 100 (-16,0 %) au quatrième trimestre par rapport au quatrième trimestre de 2015, ce qui représente la baisse d'une année à l'autre la plus prononcée parmi l'ensemble des provinces. Parallèlement, le taux de postes vacants a diminué, passant de 2,5 % à 2,2 %. Le nombre de postes vacants et le taux de postes vacants affichent une tendance à la baisse d'une année à l'autre en Alberta depuis le début de cette série de données. Toutefois, la baisse de 8 100 postes vacants enregistrée au quatrième trimestre était la diminution la plus faible observée à ce jour, ce qui pourrait indiquer un ralentissement de cette tendance. Malgré la baisse globale enregistrée en Alberta, le nombre de postes vacants a augmenté dans plusieurs secteurs, y compris les services administratifs et de soutien (+1 100) ainsi que l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (+500).

À l'échelle nationale, le nombre de postes vacants a augmenté dans la plupart des grandes catégories professionnelles entre le quatrième trimestre de 2015 et le quatrième trimestre de 2016. La hausse la plus forte a été observée dans la catégorie des affaires, de la finance et de l'administration (+9 500)³⁸.

36. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), statistiques sur les postes vacants, chômeurs et ratio chômeurs-postes vacants selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel (tableau CANSIM 284-0003).

37. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), emploi et rémunération hebdomadaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) pour l'ensemble des salariés, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), désaisonnalisées (tableau CANSIM 281-0063).

38. Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS), postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon la région économique et la Classification nationale des professions (CNP) détaillée, non désaisonnalisées, trimestriel (tableau CANSIM 285-0003).

Conclusion

Le présent article met en évidence plusieurs développements clés du marché du travail qui ont été observés en 2016.

Dans l'ensemble, la majeure partie de la hausse de l'emploi a été enregistrée dans le travail à temps partiel, alors que la progression du travail à temps plein a été ralentie par une baisse observée en Alberta.

La croissance de l'emploi a été plus rapide chez les personnes de 55 ans et plus, principalement en raison de la transition démographique des baby-boomers qui entrent dans ce groupe d'âge. Parallèlement, pratiquement aucune croissance de l'emploi n'a été observée chez les personnes de 25 à 54 ans et chez les jeunes de 15 à 24 ans.

La hausse de l'emploi salarié a été principalement observée dans le secteur des services, tandis qu'il a diminué dans le secteur de la production de biens. La hausse la plus forte de l'emploi salarié a été enregistrée dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, qui affiche une tendance à la hausse depuis une décennie.

La Colombie-Britannique a enregistré la croissance de l'emploi la plus élevée parmi les provinces, alors que la croissance de l'emploi en Ontario et au Québec a aussi surpassé la moyenne nationale.

En Alberta, l'emploi et la rémunération ont diminué dans la plupart des secteurs, et le taux de chômage dans la province a atteint son niveau le plus haut depuis 20 ans. Ces changements ont coïncidé avec la baisse des prix du pétrole qui s'est amorcée en 2014.

En 2016, la rémunération hebdomadaire moyenne a enregistré le taux de croissance le plus bas depuis 2001, année où des données comparables sont devenues disponibles, ralenti en partie par des changements dans la composition de l'emploi par secteur. La hausse de l'emploi salarié dans des secteurs où la rémunération est relativement faible a eu un effet négatif sur la rémunération hebdomadaire moyenne dans son ensemble, alors que la baisse de la rémunération répartie dans plusieurs secteurs où la rémunération est élevée a freiné la croissance de la rémunération.

Sources de données et méthodes

L'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle de 56 000 ménages, est utilisée pour les caractéristiques de l'emploi total (les employés et les travailleurs autonomes), ainsi que pour les taux de chômage, les raisons pour le travail à temps partiel, les estimations des personnes ayant plus d'un emploi et les données par région économique.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), un recensement mensuel des dossiers administratifs des comptes des retenues sur la paye de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle qui fournit des données exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité, les professions détaillées et le niveau de compétence recherché pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques.

Les Statistiques sur l'assurance-emploi (AE) sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada.